

Image not found or type unknown



Prime irsque technoligique et attaentat obligatoire.

Par **lucie79**, le **17/12/2011** à **16:00**

Bonjour,

Je recois aujourd'hui la reconduite de mon contrat d'assurance dont la mensualité s'élène à 61 euros .

Or ils notent que pour le mois de janvier je serai prélevée en plus de 128/ euros qui est une taxe risque technologiue et attentat.

Cela fait 8 mois que je suis assurée par cette compagnie et je ne comprends pas qu'on me demande depayer cette taxe maintenant?

Est ce obligatoire?

Je demande une simple assurance aut iers.

Merci pour votre aide.